

# Fonction Transports des biens et des personnels



Vous êtes directeur d'établissement, chargé d'une mission de réorganisation des fonctions administratives...

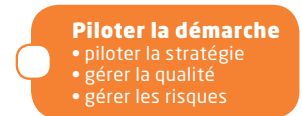
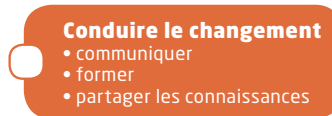
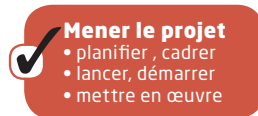
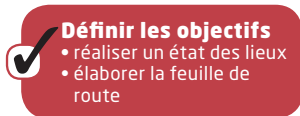
## ❖ Votre besoin

Vous exercez au sein de l'établissement support ou dans un établissement partie au GHT. Vous avez besoin de disposer d'une base de comparaison de la fonction Transports des biens et des personnels pour reconfigurer les processus, mettre en place une organisation adaptée aux restructurations notamment celles induites par la faculté donnée à l'établissement support de « gérer pour le compte des établissements parties au groupement (...) les fonctions administratives, logistiques, techniques et médico-techniques ».

## ❖ Notre solution

L'ANAP vous propose des outils d'aide au diagnostic des processus de la fonction Transports des biens et des personnels et une démarche qui vous permette de vous engager vers des choix organisationnels adaptés à votre contexte territorial.

## L'ANAP vous appuie pour :



## 🔧 Les outils proposés :

### Cartographie des processus Transport des biens et des personnels :

- Piloter la fonction transport : 2 processus
- Réaliser les transports : 5 processus
- Gérer les activités de support de la fonction : 3 processus

### État des lieux par établissement : Un outil au format EXCEL pour décrire le niveau de maîtrise du processus par chaque établissement :

- Quels personnels réalisent le processus ? Combien de temps y consacrent-ils ?
- Quel est le niveau d'expertise de chaque membre de la direction concernée intervenant sur le processus ?
- Quelle est sa volumétrie ?

- Quelle est sa temporalité ?
- Quels sont les outils informatiques mobilisés et quel en est le niveau de satisfaction ?
- Quelle est la qualité du service apporté aux bénéficiaires ?

**Comparaison entre établissement :** Un outil au format EXCEL pour identifier les spécificités éventuelles, le degré de spécialisation de chacun, pour déterminer les synergies possibles et reconnaître des expertises, dans tel ou tel établissement, susceptibles d'être diffusées auprès d'autres établissements du territoire.

**Une démarche pour proposer des lignes directrices** à adapter et à décliner en fonction de la culture et du contexte local. Elle permet de faire émerger des orientations et de guider le débat, qui ne manquera pas d'exister entre établissements en phase de regroupement. En aucun cas elle ne constitue une prescription.



## ❖ Zoom sur...

**Inscrire les fonctions administratives et techniques dans un projet de réorganisation**  
Une approche pour (re)construire les processus administratifs à l'échelle territoriale.



Publication disponible sur le site de l'ANAP : [www.anap.fr](http://www.anap.fr)